

20 octobre 2026 : première Journée nationale de l'aphasie

Plus de 300 000 personnes vivent avec une aphasie en France. Pour cette première journée officiellement reconnue, un message : les difficultés à trouver les mots ne doivent pas conduire à sous-estimer l'intelligence ni à exclure les personnes concernées.

Le 20 octobre 2026, la première Journée nationale de l'aphasie, officiellement reconnue par le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, mobilisera le grand public, les professionnels et les institutions. Les associations locales affiliées à la Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF) proposeront, partout en France, des rencontres, débats, échanges et actions d'information.

Un trouble du langage, pas une perte d'intelligence

L'aphasie est provoquée par une lésion cérébrale, le plus souvent un accident vasculaire cérébral (AVC). Elle perturbe la capacité à parler et, parfois, à comprendre ce que disent les autres, à lire ou à écrire. Elle n'entraîne pas une perte d'intelligence : une personne peut éprouver de grandes difficultés à s'exprimer tout en conservant sa capacité à penser, à raisonner et à prendre des décisions. Assimiler ces difficultés à une diminution des capacités intellectuelles ou infantiliser la personne constitue un préjugé qu'il faut combattre.

Une souffrance qui touche aussi les proches

Téléphoner, participer à une conversation, remplir un formulaire, consulter un médecin ou garder une vie sociale peuvent devenir des épreuves. Les difficultés de communication favorisent la frustration, l'anxiété, la dépression, le stress chronique et l'isolement. Les proches et les aidants peuvent, eux aussi, connaître une importante souffrance psychologique et une lourde charge émotionnelle.

Trois objectifs, des résultats concrets

La Journée nationale vise à faire connaître l'aphasie, ses conséquences et réduire les préjugés ; à améliorer la communication avec les personnes aphasiques ; et à mobiliser autour de la recherche et de l'innovation pour mieux comprendre l'aphasie, la récupération, la qualité de vie et la santé mentale, et développer des dispositifs plus inclusifs.

Ces objectifs doivent se traduire par davantage d'autonomie et de possibilités de décider soi-même ; un meilleur accès aux soins, aux services publics et aux administrations ; le respect des droits, de la dignité et du consentement ; et une participation réelle à la vie familiale, sociale, associative et professionnelle.

« Une personne aphasique perd ses mots, pas son intelligence : prenons le temps de communiquer. »

À propos de la FNAF

Créée en 1985, la Fédération Nationale des Aphasiques de France fédère des associations de personnes aphasiques et d'aidants. Elle agit pour rompre l'isolement, défendre les droits et améliorer l'accompagnement des personnes aphasiques.

Informations et relais locaux : www.aphasie.fr

Contacts presses

Jean-Dominique Journet

Président de la Fédération Nationale des Aphasiques de France, médecin et personne aphasique

jean_do.journet@aphasie.fr

Tél. +33 6 26 45 72 22

Clotilde Marteel

Vice-présidente de la FNAF et personne aphasique

clotilde.marteel@aphasie.fr

Tél. +33 7 87 94 32 84